



COMITÉ DE GESTION  
DU LAC ITASY



# CONTRAT DE LAC ITASY



## Objectifs et actions

*Notre lac protégé  
en 2030*



Avec la participation de







SOMMAIRE

<b>A. Le contrat du lac Itasy</b>	<b>4</b>
1. Emergence du contrat : une volonté politique et citoyenne	5
2. Les problématiques du territoire	5
4. Les objectifs et enjeux du contrat : « Notre lac protégé en 2030 »	6
5. Les thématiques abordées	7
<b>B. Synthèse : la plus-value territoriale du contrat pour la valorisation et protection du lac</b>	<b>8</b>
1. La réponse du contrat de lac	9
2. Le contrat au cœur des ODD	10
3. Des enjeux priorités pour répondre aux problématiques territoriales	10
4. Des actions concrètes et priorités	11
<b>C. Cadre logique du contrat</b>	<b>12</b>
1. Objectifs	13
<b>D. Mise en œuvre du contrat</b>	<b>18</b>
1. Les actions proposées	19
2. Territorialisation	23





**Partie A.**  
**Le contrat du lac Itasy**





## 1. Emergence du contrat : une volonté politique et citoyenne

### Un lac naturel, multi-usages et riche

La région Itasy comprend le quatrième plan d'eau de Madagascar, le lac naturel Itasy, d'une superficie de 3.500 ha, qui constitue un centre d'activités économiques de première importance pour les populations, tout autant qu'un écosystème particulier des hautes terres malgaches. Son bassin versant couvre une superficie d'environ 677 km<sup>2</sup>.

### Des impacts économiques, environnementaux et sociétaux

L'absence de plan de gestion de cet espace naturel et des usages associés sur les dernières décennies a eu pour conséquence le développement de diverses problématiques : surexploitation des ressources halieutiques, pollutions des sols et de l'eau, diminution du couvert végétal, diminution de la superficie en eau du lac et intensification des phénomènes érosifs.

A ce constat physique s'ajoutent les problématiques liées à l'absence de gestion de l'assainissement solide et liquide, envenimant une situation sanitaire qui, au-delà des limites qu'elle impose aux activités touristique et de subsistance, est devenue une cause de préoccupation majeure pour la santé des riverains.

### Une approche territoriale favorisée autour de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)

Face à ce constat, le COGELI a identifié des solutions opérationnelles et territorialisées dans le cadre du modèle de Gestion Intégrée des Ressources en Eau à travers l'élaboration d'un outil de planification et programmation: le contrat du lac Itasy.

Pour répondre à ces défis, une démarche prenant en compte les spécificités territoriales pour protéger un ensemble qui en dépend, du fait de la solidarité amont-aval, présente des avantages certains. Elle incite au développement d'une gestion inclusive, participative et résolument opérationnelle des ressources en eau.

## 2. Les problématiques du territoire

L'état des lieux, validé en octobre 2019 par le COGELI, identifie 12 problématiques prioritaires :

- Maladies hydriques : bilharziose, géoherminthiase
- Risques sanitaires liés à la défécation à l'air libre
- Qualité de l'eau potable
- Gestion des eaux usées dans les établissements touristiques
- Absence de gestion des déchets
- Dégradation des sols : perte de la fertilité et déforestation
- Eutrophisation des eaux
- Ensablement des rivières
- Non renouvellement des espèces faunistiques et floristiques
- Conflit d'usages entre les utilisations agricoles et eau potable
- Absence de planification communale dans le domaine de l'eau



## 4. Les objectifs et enjeux du contrat : « Notre lac protégé en 2030 »



**OBJECTIF 1**  
Diminuer la prévalence de la bilharziose  
chez les riverains du lac Itasy

### ENJEUX

- Renforcement de l'accès à l'assainissement
- Lutte contre le développement parasitaire des eaux du lac

### REPONSE

6 Actions



**OBJECTIF 2**  
Améliorer la qualité de l'eau des ressources  
destinées à l'eau potable

### ENJEUX

- Protection des aires de captage
- Connaissance et suivi qualitatif des eaux du lac
- Réduction de l'utilisation des produits chimiques

### REPONSE

4 Actions



**OBJECTIF 3**  
Mettre en place des systèmes d'assainissement  
dans les complexes hôteliers autour du lac

### ENJEUX

- Respect de la réglementation EAH dans les complexes hôteliers
- Amélioration de l'accès et la gestion de l'assainissement dans les complexes hôteliers

### REPONSE

6 Actions



**OBJECTIF 4**  
Contrôler l'érosion en amont, limiter les transferts de sédiments  
dans le lac et contrôler le taux de sédimentation du lac

### ENJEUX

- Lutte contre les feux de brousse
- Protection et entretien du lac
- Gestion environnementale des bassins versants

### REPONSE

7 Actions



**OBJECTIF 5**  
Restaurer et réhabiliter l'état naturel  
des habitats des poissons

### ENJEUX

- Protection des espèces endémiques du lac
- Développement d'une filière piscicole durable

### REPONSE

1 Action



**OBJECTIF 6**  
Gérer les conflits d'usage de l'eau  
entre agriculture et alimentation en eau potable

### ENJEUX

- Consolidation de la gouvernance du COGELI
- Connaissance des conflits d'usages Eau potable - Agriculture

### REPONSE

4 Actions



**OBJECTIF 7**  
Disposer d'une quantité suffisante  
en eau potable

### ENJEUX

- Connaissance et suivi quantitatif de la ressource en eau
- Promotion des techniques d'économies d'eau
- Amélioration de l'accès et la gestion des réseaux d'eau potable

### REPONSE

6 Actions



**OBJECTIF 8**  
Développer le PCDEAH dans chaque commune  
du bassin versant du lac

### ENJEUX






- Mise en œuvre des documents de planification communaux

### REPONSE

3 Actions



## 5. Les thématiques abordées

VOLETS THEMATIQUES DES ACTIONS						
VOLET						
Thème	Agriculture	Ressources en eau et milieux	Eau potable	Tourisme	Santé	
Nombre d'actions	3 8%	17 43%	5 13%	5 13%	10 25%	

Les actions élaborées pour répondre aux objectifs du contrat de lac peuvent être regroupées dans 5 volets :

- Agriculture : les actions regroupées dans ce volet représentent 8% du contrat
- Ressources en eau et milieux : les actions regroupées dans ce volet représentent 43% du contrat
- Eau potable : les actions regroupées dans ce volet représentent 13% du contrat
- Tourisme : les actions regroupées dans ce volet représentent 13% du contrat
- Santé : les actions regroupées dans ce volet représentent 25% du contrat

Le volet regroupant le plus d'actions est celui des ressources en eau et milieux suivi par la santé.



## **Partie B.**

**Synthèse : la plus-value territoriale du contrat pour la valorisation et protection du lac**







## 1. La réponse du contrat de lac

Le contrat est organisé au travers de 8 objectifs, permettant de traiter l'ensemble des problématiques prioritaires de l'état des lieux.



**OBJECTIF 1** : Diminuer la prévalence de la bilharziose chez les riverains du lac Itasy



**OBJECTIF 2** : Améliorer la qualité de l'eau des ressources destinées à l'eau potable



**OBJECTIF 3** : Mettre en place des systèmes d'assainissement dans les complexes hôteliers autour du lac



**OBJECTIF 4** : Contrôler l'érosion en amont, limiter les transferts de sédiments dans le lac et contrôler le taux de sédimentation du lac



**OBJECTIF 5** : Restaurer et réhabiliter l'état naturel des habitats des poissons



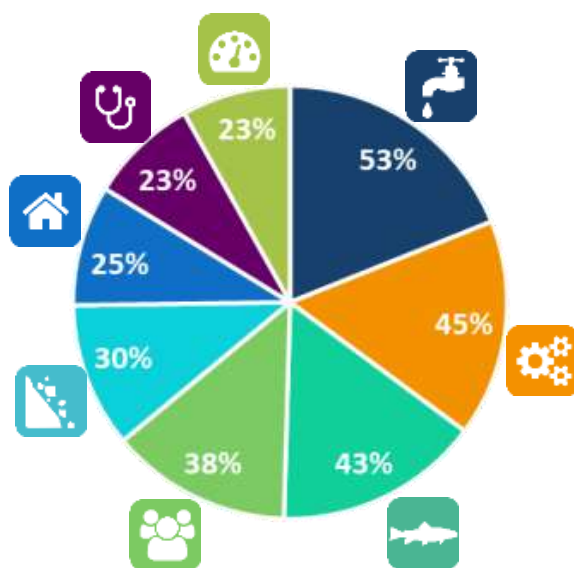
**OBJECTIF 6** : Gérer les conflits d'usage de l'eau entre agriculture et alimentation en eau potable



**OBJECTIF 7** : Disposer d'une quantité suffisante en eau potable



**OBJECTIF 8** : Développer le PCDEAH dans chaque commune du bassin versant du lac



REPONSES APORTEES PAR LE CONTRAT DE LAC POUR REpondRE AUX OBJECTIFS  
Pourcentage des actions répondant à chaque objectif (40 actions au total).

Les réponses, en termes d'actions, répondent en priorités aux :

- Objectif 2 pour l'amélioration de la qualité de l'eau des ressources destinées à l'eau potable
- Objectif 8 pour le développement de la planification communale
- Objectif 5 pour la restauration et réhabilitation des milieux aquatiques.





## 2. Le contrat au cœur des ODD

La logique de planification, appliquée au contrat de lac, s’intègre pleinement à celle des Objectifs de Développement Durable (ODD), à horizon 2030.

La mise en œuvre du contrat de lac participera à celle des ODD, à l’échelle territoriale du bassin versant du lac Itasy, au bénéfice directe des populations.



Les ODD auxquels répond majoritairement le contrat sont :

## 3. Des enjeux priorités pour répondre aux problématiques territoriales

Le contrat met en avant 6 grands enjeux, répondant à plus de 3 objectifs. Ces enjeux priorités reflètent les sujets sur lesquels le contrat doit agir prioritairement. Toutefois, cette priorisation n’est pas exhaustive. Sa vocation est uniquement à titre d’information.

ENJEUX PRIORISES ET LES PLUS FORTEMENT TRAITES PAR LE CONTRAT DE LAC		
Enjeu	Répond à	Objectifs
Connaissance des ressources en eau	5 objectifs	
Protection des aires de captage	5 objectifs	
Amélioration de l'accès, la gestion de l'assainissement et du respect de la réglementation dans les complexes hôteliers	5 objectifs	
Renforcement de l'accès à l'assainissement	4 objectif	
Promotion des techniques d'économies d'eau	4 objectifs	
Gestion environnementale des bassins versants	4 objectifs	





#### 4. Des actions concrètes et priorisées

La formulation des 30 actions a été réalisée par les membres du COGELI et ses partenaires. Elle résulte d'une réflexion collective autour de leur condition de faisabilité (technique et financière) et d'adaptation sur le bassin versant du lac Itasy. Ces actions sont regroupées selon leur typologie.

TYPOLOGIE D'ORDRE DES ACTIONS			
Ordre		Nombre d'actions	
	Amélioration de la connaissance	4	10%
	Contrôle	0	0%
	Formation et animation	11	28%
	Gouvernance et programmation	6	15%
	Economique et fiscal	0	0%
	Législatif et règlementaire	1	3%
	Technique	18	45%

Les actions sont majoritairement de l'ordre du technique (45%) et de la formation / animation (28%).

A partir des enjeux priorisés, les 11 actions associées sont :

- Acquérir des connaissances sur les changements climatiques
- Mise en place d'un système de traitement des eaux usées des complexes hôteliers
- Construire des latrines publiques sur les bords du lac
- Délimiter les aires de captage prioritaire
- Délimiter les périmètres de captage prioritaire
- Développer les paiements pour services environnementaux pour l'adduction en eau potable
- Développer les plans d'aménagement des bassins versants prioritaires sur les zones érodées
- Reboiser les terres fortement érodées
- Développer les pratiques d'agroforesteries
- Développer les techniques agro-écologiques
- Mettre en place des campagnes d'IEC sur les techniques et bonnes pratiques d'économie d'eau





**Partie C.**  
**Cadre logique du contrat**





## 1. Objectifs

Le cadre logique complet est disponible en annexe 1



### OBJECTIF 1

#### O1. Diminuer la prévalence de la bilharziose chez les riverains du lac Itasy

##### ENJEUX

- ➔ 1.A Renforcement de l'accès à l'assainissement
- ➔ 1.B Lutte contre le développement parasitaire des eaux du lac

##### REPONSE

6 Actions

##### Explication de l'objectif

La bilharziose est un problème majeur pour les riverains du lac Itasy. Selon le Ministère de la Santé Publique des taux de prévalences supérieurs à 50% de la maladie ont été trouvés chez la population riveraine du lac en 2015. La maladie frappe encore plus durement les enfants qui peuvent développer des problématiques de sous nutrition. La maladie a également des impacts économiques : selon la banque mondiale, Madagascar a perdu en 2016, 7 millions de dollars en raison des conséquences des maladies tropicales négligées (dont fait partie la bilharziose).

##### Explication de l'action

La lutte contre la bilharziose nécessite une vision intégrée : la maladie se transmet notamment par la matière fécale, une vaste campagne de sensibilisation corrélée à la construction de latrines est nécessaire pour faire évoluer les pratiques d'hygiènes de la population riveraine, en priorité dans les zones les plus touchées par la maladie. Enfin le traitement de masse de médicament de manière régulière et fiable est à généraliser pour tendre vers l'éradication de la maladie.



### OBJECTIF 2

#### O2. Améliorer la qualité de l'eau des ressources destinées à l'eau potable

##### ENJEUX

- ➔ 2.A Protection des aires de captage
- ➔ 2.B Connaissance et suivi qualitatif des eaux du lac
- ➔ 2.C Réduction de l'utilisation des produits chimiques

##### REPONSE

4 Actions

##### Explication de l'objectif

Le COGELI a exprimé une forte inquiétude quant à la qualité de l'eau consommée par la population. Cette inquiétude est d'autant plus grande qu'aucun suivi qualitatif n'est réalisé faute de budget alloué à cette activité. Cependant, les membres du COGELI observent une utilisation forte des produits chimiques à proximité des aires de captage tels qu'engrais et/ou pesticides. Cette utilisation est susceptible d'impacter la santé des consommateurs.

##### Explication de l'action

Le COGELI a pour principe d'action de favoriser l'approche préventive sur l'approche curative. Une des premières étapes consiste donc à approfondir la connaissance des eaux du lac et de son principal





affluent, la rivière Varahina. Cette connaissance ponctuelle doit pouvoir évoluer vers un monitoring régulier afin de produire une analyse dynamique de l'état physico-chimique du lac. Dans une optique de prévention, le COGELI priorise également la réduction de l'utilisation des produits chimiques et la protection des aires de captage.



### OBJECTIF 3

#### 03. Mettre en place des systèmes d'assainissement dans les complexes hôteliers autour du lac

##### ENJEUX

- ➔ **3.A** Respect de la réglementation EAH dans les complexes hôteliers
- ➔ **3.B** Amélioration de l'accès et la gestion de l'assainissement dans les complexes hôteliers

##### REPONSE

6 Actions

##### Explication de l'objectif

Selon le ministère en charge de l'eau à Madagascar, en 2017, le taux d'assainissement du pays ne dépassait pas 36%. La région Itasy est dans cette moyenne nationale. Le manque d'assainissement engendre des problématiques sanitaires et environnementales bien connues : maladies hydriques, pollutions des eaux du lac, mortalité des poissons, etc.

Cette problématique est d'autant plus prégnante que la ville d'Ampefy est un lieu touristique privilégié par les tananariviens. En effet, chaque week-end, les hôtels sont complets tandis que les systèmes d'assainissements ne sont toujours pas aux normes.

##### Explication de l'action

Le COGELI a choisi de prioriser les actions de mises en conformité des systèmes d'assainissements auprès des complexes hôteliers en raison du nombre important de touristes hébergés chaque année. De plus, les hôteliers sont en générales situés à proximité du lac afin de jouir de la vue de ce dernier. Une des premières actions consistera à répertorier leur nombre et situation géographique. La lutte contre ces pollutions ponctuelles est donc l'une des plus directe d'où la nécessité d'intervenir en priorité auprès des structures hôtelières.



### OBJECTIF 4

#### 04. Contrôler l'érosion en amont, limiter les transferts de sédiments (transport solide) dans le lac et contrôler le taux de sédimentation du lac

##### ENJEUX

- ➔ **4.A** Lutte contre les feux de brousse
- ➔ **4.B** Protection et entretien du lac
- ➔ **4.C** Gestion environnementale des bassins versants

##### REPONSE

7 Actions

##### Explication de l'objectif

L'érosion est un processus naturel de dégradation du relief, la pluie emporte la couche arable du sol ce qui a pour conséquence de diminuer le potentiel de production du sol et d'en réduire sa fertilité. Ce phénomène peut être accentué par des pratiques anthropiques : la culture en pente, les feux de brousse, la destruction des berges pour la fabrication des briques, l'extension des rizières dans le lac





et le pâturage des bestiaux sur les versants. La problématique de l'érosion est liée en grande partie à l'agriculture or 85% de la population en Itasy travaille dans le secteur primaire. A terme, l'érosion en amont provoque l'augmentation de la sédimentation et une diminution de la superficie du lac. Pour rappel entre 1980 et 2008, la superficie du lac a diminué de 11%<sup>1</sup>.

### ▪ Explication de l'action

Le COGELI se fixe comme priorité de limiter les dégradations en cours sur les bassins versants en adoptant une approche préventive. La stratégie est orientée vers la lutte contre les feux de brousse notamment par la sensibilisation et l'augmentation des contrôles mais aussi par une politique d'accompagnement aux changements (diffusion des pratiques d'agroforesterie notamment). Cette stratégie est-elle-même en adéquation avec la politique de gestion des bassins versants menée par l'ONG Agrisud et la direction régionale de l'agriculture en collaboration avec la région Itasy.



## OBJECTIF 5

### 05. Restaurer et réhabiliter l'état naturel des habitats des poissons

#### ENJEUX

- ➔ 5.A Protection des espèces endémiques du lac
- ➔ 5.B Développement d'une filière piscicole durable

#### REPONSE

1 Action

### ▪ Explication de l'objectif

L'Itasy est une des régions qui compte la plus grande production de poissons d'eau douce, environ 1200 tonnes en 2016 selon la direction régionale en charge de la pêche. Le secteur participe de ce fait activement à la lutte contre la sous nutrition et à la lutte contre la pauvreté (valeur économique estimée à 840 000 000 ar/an soit 200 000€). Cependant, ce secteur est soumis à de fortes pressions : surpêche en raison de l'augmentation du nombre de pêcheurs et du non-respect des normes et de la réglementation, la pollution urbaine et agricole, et l'altération des habitats aquatiques. A l'heure actuelle, 9 espèces piscicoles emblématiques sont menacées ou disparues.

### ▪ Explication de l'action

Cet objectif est traité de manière indirecte par de nombreuses actions notamment celles qui sont corrélées à l'objectif 4. La restauration des zones de fraye est un préalable important afin de ne pas seulement lutter contre la dégradation des habitats des poissons mais pour favoriser le développement des espèces piscicoles. Cette action est basée sur le plan de pêcheries, élaborés par la direction régionale en charge de la pêche depuis 2018.

<sup>1</sup> A. Rajoelison. « Contribution à l'évaluation des impacts des activités agricole sur la ressource : Lac Itasy-Ampefy » Mémoire d'études supérieur. École Supérieure Polytechnique d'Antananarivo, 10 Octobre 2008, 72p.





## OBJECTIF 6

### 06. Gérer les conflits d'usage de l'eau entre agriculture et alimentation en eau potable

#### ENJEUX

- ➔ **6.A** Consolidation de la gouvernance du COGELI
- ➔ **6.B** Connaissance des conflits d'usages Eau potable - Agriculture

#### REPONSE

4 Actions

#### Explication de l'objectif

Sur le bassin versant du lac Itasy comme souvent à Madagascar, de nombreux conflits d'usages existent entre l'utilisation de l'eau agricole et potable. Les changements climatiques en cours risquent d'accentuer les conflits existants et de favoriser leurs multiplications. Le COGELI s'est fixé pour objectif de favoriser la régulation de ces conflits notamment par le développement d'une gouvernance basée sur la participation des usagers et sur la transparence des décisions.

#### Explication de l'action

Une des premières étapes consiste à caractériser le nombre de conflits et leurs natures par un diagnostic. Cette action porte donc sur une connaissance approfondie du territoire grâce à la mobilisation des développeurs de demain, les étudiants de l'Université de Soavinandriana. Le renforcement des connaissances sur l'évaluation des besoins en eau potable et en eau agricole est un préalable important. Cette base de connaissance est en effet nécessaire pour assurer une meilleure gestion de l'eau car on gère que ce qu'on connaît



## OBJECTIF 7

### 07. Disposer d'une quantité suffisante en eau potable

#### ENJEUX

- ➔ **7.A** Connaissance et suivi quantitatif de la ressource en eau
- ➔ **7.B** Promotion des techniques d'économies d'eau
- ➔ **7.C** Amélioration de l'accès et la gestion des réseaux d'eau potable

#### REPONSE

6 Actions

#### Explication de l'objectif

En l'espace de 25 ans, la population d'Itasy a plus que doublé selon l'INSTAT. La densité de population a elle-même augmenté de 50% alors que selon le ministère en charge de l'eau, le taux d'accès à l'eau potable ne dépasse pas les 32% en 2018. La région Itasy doit relever un challenge important, celui de développer le service d'eau potable afin de permettre à la population d'accéder à plus de 70% d'ici 2023 à un prix socialement acceptable.

#### Explication de l'action

Afin de répondre à cet enjeu, le COGELI décide de favoriser différentes approches :

- Une approche de prévention afin de lutter contre le gaspillage de l'eau grâce à la diffusion de techniques d'économies d'eau en priorisant le secteur agricole ;
- Une approche de pérennisation des infrastructures d'AEP existantes en améliorant notamment la gestion et le rendement des réseaux d'eau potable ;







- L'amélioration de la connaissance et le développement d'outils de monitoring afin d'être en mesure de faire des évaluations de la consommation à venir et donc proposer des mesures adaptatives le cas échéant.



#### OBJECTIF 8

### Développer le PCDEAH dans chaque commune du bassin versant du lac

#### ➔ 8.A Mise en œuvre des documents de planification communaux

REPONSE  
3 Actions

##### ▪ Explication de l'objectif

Le Plan Communal de Développement et son chapitre Eau, Assainissement et Hygiène (PCDEAH) est un outil qui permet à la commune de mieux connaître le parc d'ouvrages dans leurs zones mais aussi de planifier les actions à venir. Le COGELI souhaite généraliser l'élaboration des plans communaux tout en restant vigilant à leurs articulations avec le contrat de lac.

##### ▪ Explication de l'action

Le PCDEAH est un document qui présente généralement : le contexte global de la commune, une analyse détaillée de la situation concernant l'accès à l'eau potable et des conditions d'assainissement, les actions à entreprendre par rapport à cette situation et les priorités que se donne la commune liées à une planification pour la période à venir. Le COGELI préconise d'appuyer les communes afin qu'elles puissent se doter de cet outil (renforcements des capacités, sensibilisation et information sur le cadre juridique idoine au PCDEAH).





**Partie D.**  
**Mise en œuvre du contrat**





## 1. Les actions proposées

Les maîtres d’ouvrage, opérateur technique n’ont pas encore tous été identifiés et engagés de manière contractuelle pour mettre en œuvre le contrat de lac

### Objectif 1 : Diminuer la prévalence de la bilharziose chez les riverains du lac Itasy

ENJEUX	ACTIONS	MAITRE D’OUVRAGE	COMMENTAIRES
1.A Renforcement de l'accès à l'assainissement	Construire des latrines familiales sur les bords du lac	-	
	Construire des latrines publiques sur les bords du lac	Initiative Développement	
1.B Lutte contre le développement parasitaire des eaux du lac	Mettre en place de campagnes d'IEC sur les bonnes pratiques d'hygiènes	Direction Régionale de la Santé Publique Direction Régionale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (DREAH) Centre Sanitaire de Base Communes (CSB)	
	Centre Sanitaire de Base Communes	Direction Régionale de la Santé Publique CSB	
	Développer des sites pilotes d'élevage de canards	-	L'élevage de canards participe à l'objectif de lutte contre la bilharziose car ils mangent les parasites responsables de la maladie





**Objectif 2 : Améliorer la qualité de l'eau des ressources destinées à l'eau potable**

ENJEUX	ACTIONS	MAITRE D'OUVRAGE	COMMENTAIRES
2.A Protection des aires de captage	Délimiter les aires de captage prioritaires	-	
	Délimiter les périmètres de captage prioritaires	-	
	Développer les PSE-AEP	-	
2.B Connaissance et suivi qualitatif des eaux du lac		DREAH	
2.B Réduction de l'utilisation des produits chimiques	Mettre en place de campagne d'IEC sur les produits chimiques	Direction Régionale en charge de l'Agriculture Agrisud	

**Objectif 3 : Mettre en place des systèmes d'assainissement dans les complexes hôteliers autour du lac**

ENJEUX	ACTIONS	MAITRE D'OUVRAGE	COMMENTAIRES
3.A Respect de la réglementation EAH dans les complexes hôteliers	Référencer les hôteliers à proximité du lac	Ampefy / Analavory	Appui possible des étudiants de l'université de Soavinandriana
	Mettre en place des campagnes d'IEC sur la réglementation en vigueur	Ampefy / Analavory DREAH	
	Dispenser des appuis - conseils aux structures hôtelières sur le traitement des eaux usées	Ampefy / Analavory DREAH	
	Contrôler et sanctionner les hôteliers dans le non-respect de la législation	-	
3.B Amélioration de l'accès et la gestion de l'assainissement dans les complexes hôteliers	Mise en conformité des systèmes d'assainissements des structures hôtelières	-	
	Tenir des concertations avec les acteurs hôteliers sur les systèmes	DREAH/ Analavory et Ampefy	Le COGELI sera directement associé à cette action





	d'assainissements (collecte, traitement et rejets)		
--	--	--	--

**Objectif 4 : Contrôler l'érosion en amont, limiter les transferts de sédiments (transport solides) dans le lac et contrôler le taux de sédimentation du lac**

ENJEUX	ACTIONS	MAITRE D'OUVRAGE	COMMENTAIRES
4.A Lutte contre les feux de brousse		-	
4.B Protection et entretien du lac	Revégétaliser les berges du lac	Agrisud	
	Révégétaliser les berges des cours d'eau amont	Agrisud	
	Développer la gestion des hauteurs d'eau du lac	Commune d'ampéfy	Le COGELI devra débattre de cette gestion
4.C Gestion environnementale des bassins versants	Développer les plans d'aménagements des bassins versants prioritaires sur les zones érodées	Agrisud	Elaboration des Schémas d'Aménagement Communaux (SAC)
	Reboiser les terres fortement érodées	Agrisud / Amadese	
	Développer les pratiques d'agroforesterie	Agrisud / Amadese	
	Développer les techniques agro-écologiques	Agrisud	

**Objectif 5 : Restaurer et réhabiliter l'état naturel des habitats des poissons**

ENJEUX	ACTIONS	MAITRE D'OUVRAGE	COMMENTAIRES
5.A Protection des espèces endémiques du lac	Restaurer les zones de fraye	Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche Plateforme VISTI	Associer les communes
5.B Développement d'une filière piscicole durable	-	-	





**Objectif 6 : Gérer les conflits d'usage de l'eau entre agri et AEP**

ENJEUX	ACTIONS	MAITRE D'OUVRAGE	COMMENTAIRES
6.A Consolidation de la gouvernance du COGELI	Mise en place d'une commission thématique Eau potable - Agriculture	Région Itasy	Avec le COGELI
	Tenir des concertations entre les usagers Eau potable et Agricoles	Région Itasy	Avec le COGELI
6.B Connaissance des conflits d'usages Eau potable - Agriculture	Réaliser un diagnostic sur l'utilisation de l'eau et les conflits auprès des populations locales	Communes	Maitre d'œuvre possible : université de soavinandriana
	Evaluer les besoins en eau potable et eau agricole	Agrisud	Schémas d'Aménagement Communaux

**Objectif 7 : Disposer d'une quantité suffisante en eau potable**

ENJEUX	ACTIONS	MAITRE D'OUVRAGE	COMMENTAIRES
7.A Connaissance et suivi quantitatif de la ressource en eau	Acquérir des connaissances sur les changements climatiques	Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable	
	Acquérir des connaissances les ressources en eau souterraines	Région Itasy	Possible de développer un partenariat avec l'université d'Antananarivo (doté de matériels)
7.B Promotion des techniques d'économies d'eau	Mettre en place des campagnes d'IEC sur les techniques et bonnes pratiques d'économie d'eau	DREAH	
	Développer les activités agricoles peu consommatrices en eau	Agrisud	
7.C Amélioration de l'accès et la gestion des réseaux d'eau potable	Réduire les fuites sur les réseaux d'alimentation	Initiative et Développement	
	Construire des bornes fontaines	Initiative et Développement	





**Objectif 8 : Développer le PCDEAH dans chaque commune du BV du lac**

ENJEUX	ACTIONS	MAITRE D'OUVRAGE	COMMENTAIRES
8.A Mise en œuvre des documents de planification communaux	Appuyer les communes dans la maîtrise d'ouvrage et/ou favoriser la délégation de service	DREAH	
	Sensibiliser sur la législation en matière de PCDEAH	DREAH	
	Informers les acteurs sur l'utilité des PCDEAH	DREAH	Avec la filière Eau de l'université de Soavinandriana

## 2. Territorialisation

**Objectif 1 : Diminuer la prévalence de la bilharziose chez les riverains du lac Itasy**

Enjeux	Actions	Echelles d'intervention	Localisation
1.A Renforcement de l'accès à l'assainissement	Construire des latrines familiales sur les bords du lac	Corridor	Ampefy/ Antanetibe/ Antoby Est/ Manazary
	Construire des latrines publiques sur les bords du lac	Corridor	Ampefy/ Antanetibe/ Antoby Est/ Manazary
1.B Lutte contre le développement parasitaire des eaux du lac	Mettre en place de campagnes d'IEC sur les bonnes pratiques d'hygiène	Corridor	Ampefy/Antanetibe/Analavory
	Systematiser les traitements de Masse de Médicaments (TMM)	Corridor	Ampefy/ Antanetibe/ Manazary
	Développer des sites pilotes d'élevage de canards	Corridor	Manazary/Ampefy/Antanetibe

**Objectif 2 : Améliorer la qualité de l'eau des ressources destinées à l'eau potable**

ENJEUX	ACTIONS	ECHELLES D'INTERVENTION	LOCALISATION
2.A Protection des aires de captage	Délimiter les aires de captage prioritaires	Corridor et BV	Manazary/Ampefy/Antanetibe
	Délimiter les périmètres de captage prioritaires	Corridor et BV	Manazary/Ampefy/Antanetibe





	Développer les PSE-AEP	Corridor et BV	Mandivato/ Antoby Est/ Antanetibe
2.B Connaissance et suivi qualitatif des eaux du lac			
2.B Réduction de l'utilisation des produits chimiques	Mettre en place de campagne d'IEC sur les produits chimiques	Corridor	Ampefy/Antanetibe/Antoby Est

**Objectif 3 : Mettre en place des systèmes d'assainissement dans les complexes hôteliers autour du lac**

ENJEUX	ACTIONS	ECHELLES D'INTERVENTION	LOCALISATION
3.A Respect de la réglementation EAH dans les complexes hôteliers	Référencer les hôteliers à proximité du lac	Corridor	Ampey/Analavory
	Mettre en place des campagnes d'IEC sur la réglementation en vigueur	Corridor	Ampey/Analavory
	Dispenser des appuis - conseils aux structures hôtelières sur le traitement des eaux usées	Corridor	Ampey/Analavory
	Contrôler et sanctionner les hôteliers dans le non-respect de la législation	Corridor	Ampey/Analavory
3.B Amélioration de l'accès et la gestion de l'assainissement dans les complexes hôteliers	Mise en conformité des systèmes d'assainissements des structures hôtelières	Corridor	Ampey/Analavory
	Tenir des concertations avec les acteurs hôteliers sur les systèmes d'assainissements (collecte, traitement et rejets)	Corridor	Ampey/Analavory







**Objectif 4 : Contrôler l'érosion en amont, limiter les transferts de sédiments (transport solides) dans le lac et contrôler le taux de sédimentation du lac**

ENJEUX	ACTIONS	ECHELLES D'INTERVENTION	LOCALISATION
4.A Lutte contre les feux de brousse		BV	
4.B Protection et entretien du lac	Revégétaliser les berges du lac	Corridor	Manazary/Ampefy/Antanetibe
	Révégétaliser les berges des cours d'eau amont	BV	Manazary/Antanetibe/ Ampefy
	Développer la gestion des hauteurs d'eau du lac	Lac	Ampefy
4.C Gestion environnementale des bassins versants	Développer les plans d'aménagements des bassins versants prioritaires sur les zones érodées	BV	Mandiavato/Antoby Est/ Antanetibe
	Reboiser les terres fortement érodées	BV	Mandiavato/Antoby Est/ Antanetibe/ Soavinandriana
	Développer les pratiques d'agroforesterie	BV	Madiavato/Antoby Est/ Antanetibe/
	Développer les techniques agro-écologiques	BV	Madiavato/Antoby Est/ Antanetibe/ Ampefy

**Objectif 5 : Restaurer et réhabiliter l'état naturel des habitats des poissons**

ENJEUX	ACTIONS	ECHELLES D'INTERVENTION	LOCALISATION
5.A Protection des espèces endémiques du lac	Restaurer les zones de fraye	Lac	Ampefy/Manazary/Analavory
5.B Développement d'une filière piscicole durable			





**Objectif 6 : Gérer les conflits d'usage de l'eau entre agri et AEP**

ENJEUX	ACTIONS	ECHELLES D'INTERVENTION	LOCALISATION
6.A Consolidation de la gouvernance du COGELI	Mise en place d'une commission thématique Eau potable - Agriculture		
	Tenir des concertations entre les usagers Eau potable et Agricoles		
6.B Connaissance des conflits d'usages Eau potable - Agriculture	Réaliser un diagnostic sur l'utilisation de l'eau et les conflits auprès des populations locales	BV	Manazary/ Ampefy/Analavory
	Evaluer les besoins en eau potable et eau agricole	BV	Manazary/ Ampefy/Analavory

**Objectif 7 : Disposer d'une quantité suffisante en eau potable**

ENJEUX	ACTIONS	ECHELLES D'INTERVENTION	LOCALISATION
7.A Connaissance et suivi quantitatif de la ressource en eau	Acquérir des connaissances sur les changements climatiques	BV et Lac	
	Acquérir des connaissances les ressources en eau souterraines	BV Lac	
7.B Promotion des techniques d'économies d'eau	Mettre en place des campagnes d'IEC sur les techniques et bonnes pratiques d'économie d'eau	BV	Manazary/ Ampefy/Analavory
	Développer les activités agricoles peu consommatrices en eau	BV	Manazary/ Ampefy/Analavory
7.C Amélioration de l'accès et la gestion des réseaux d'eau potable	Réduire les fuites sur les réseaux d'alimentation	BV et corridor	Ampary/Antoby Est/ Antanetibe
	Construire des bornes fontaines	BV	Ampefy/ Antanetibe/ Antoby Est/ Manazary





**Objectif 8 : Développer le PCDEAH dans chaque commune du BV du lac**

<b>ENJEUX</b>	<b>ACTIONS</b>	<b>ECHELLES D'INTERVENTION</b>	<b>LOCALISATION</b>
8.A Mise en œuvre des documents de planification communaux	Appuyer les communes dans la maîtrise d'ouvrage et/ou favoriser la délégation de service	Corridor et BV	Ampefy/Antanetibe/Analavory
	Sensibiliser sur la législation en matière de PCDEAH	Corridor et BV	Ampefy/Antanetibe/Analavory
	Informer les acteurs sur l'utilité des PCDEAH	Corridor et BV	Ampefy/Antanetibe/Analavory



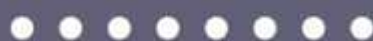
Annexe 1 : Cadre logique du contrat de lac Itasy

**CADRE LOGIQUE DU CONTRAT DE LAC ITASY**



OBJECTIFS		ENJEUX		ACTIONS
O1	Objectif 1 : Diminuer la prévalence de la bilharziose chez les riverains du lac Itasy	1.A	Renforcement de l'accès à l'assainissement	Construire des latrines familiales sur les bords du lac
		1.B	Lutte contre le développement parasitaire des eaux du lac	Construire des latrines publiques sur les bords du lac Systématiser les traitements de Masse de Médicaments (TMM) Mettre en place de campagnes d'IEC sur les bonnes pratiques d'hygiène Mettre en place de campagnes d'IEC sur la bilharziose Développer des sites pilotes d'élevage de canards
O2	Objectif 2 : Améliorer la qualité de l'eau des ressources destinées à l'eau potable	2.A	Protection des aires de captage	Délimiter les aires de captage prioritaires Délimiter les périmètre de captage prioritaires Développer les PSE-AEP
		2.B	Connaissance et suivi qualitatif des eaux du lac Réduction de l'utilisation des produits chimiques	Mettre en place de campagne d'IEC sur les produits chimiques
O3	Objectif 3 : Mettre en place des systèmes d'assainissement dans les complexes hôteliers autour du lac	3.A	Respect de la réglementation EAH dans les complexes hôteliers	Référencer les hôteliers à proximité du lac Mettre en place des campagnes d'IEC sur la réglementation en vigueur Dispenser des appuis - conseils aux structures hôtelières sur le traitement des eaux usées Contrôler et sanctionner les hôteliers dans le non respect de la législation
		3.B	Amélioration de l'accès et la gestion de l'assainissement dans les complexes hôteliers	Mise en place d'un système de traitement des eaux usées Tenir des concertations avec les acteurs hôteliers sur les systèmes d'assainissements (collecte, traitement et rejets)
O4	Objectif 4 : Contrôler l'érosion en amont, limiter les transferts de sédiments (transport solides) dans le lac et contrôler le taux de sédimentation du lac	4.A	Lutte contre les feux de brousse	
		4.B	Protection et entretien du lac	Revégétaliser les berges du lac Revégétaliser les berges des cours d'eau amont Développer la gestion des hauteurs d'eau du lac
		4.C	Gestion environnementale des bassins versants	Développer les plans d'aménagements des bassins versants prioritaires sur les zones érodées Reboiser les terres fortement érodées Développer les pratiques d'agroforesterie Développer les techniques agro-écologiques
O5	Objectif 5 : Restaurer et réhabiliter l'état naturel des habitats des poissons	5.A	Protection des espèces endémiques du lac	Restaurer les zones de fraye
		5.B	Développement d'une filière piscicole durable	
O6	Objectif 6 : Gérer les conflits d'usage de l'eau entre agri et AEP	6.A	Consolidation de la gouvernance du COGELI	Mise en place d'une commission thématique Eau potable - Agriculture Tenir des concertations entre les usagers Eau potable et Agricoles
		6.B	Connaissance des conflits d'usages Eau potable - Agriculture	Réaliser un diagnostic sur l'utilisation de l'eau et les conflits auprès des populations locales Evaluer les besoins en eau potable et eau agricole
O7	Objectif 7 : Disposer d'une quantité suffisante en eau potable	7.A	Connaissance et suivi quantitatif de la ressource en eau	Acquérir des connaissances sur les changements climatiques Acquérir des connaissances les ressources en eau souterraines
		7.B	Promotion des techniques d'économies d'eau	Mettre en place des campagnes d'IEC sur les techniques et bonnes pratiques d'économie d'eau Développer les activités agricoles peu consommatrices en eau
		7.C	Amélioration de l'accès et la gestion des réseaux d'eau potable	Réduire les fuites sur les réseaux d'alimentation Construire des bornes fontaines
O8	Objectif 8 : Développer le PCDEAH dans chaque commune du BV du lac	8.A	Mise en œuvre des documents de planification communaux	Appuyer les communes dans la maîtrise d'ouvrage et/ou favoriser la délégation de service
			Mise en œuvre des documents de planification communaux	Sensibiliser sur la législation en matière de PCDEAH
			Mise en œuvre des documents de planification communaux	Informar les acteurs sur l'utilité des PCDEAH

# CONTRAT DE LAC ITASY



## Objectifs et actions

*Notre lac protégé  
en 2030*



*Ce document a été élaboré par le COGELI et ses partenaires dans le cadre du projet d'appui à la mise en œuvre de la GIRE autour du lac Itasy de 2018 à 2020.*



**Opérateur technique**



**Avec l'appui technique et financier**